



Élection au Conseil communal de Montreux

La soussignée

Madame Tina Fattet, née le

05.07.1974

candidate aux élections communales du 7 mars 2021 à Montreux sur la liste du parti

PLR (Les Libéraux-Radicaux Montreux-Veytaux)

déclare accepter son élection au Conseil communal de Montreux en qualité de conseillère communale, ainsi que la loi sur l'exercice des droits politiques le prévoit (art. 84 al. 2, art. 108 al. 1 LEDP¹), à la suite de la démission du Conseil communal de

Monsieur Alain Akiki, né le 16.08.1974

Cette élection peut faire l'objet d'un recours dans les trois jours (art. 174 al. 1 LEDP¹) dès la date à laquelle le motif de contestation a été découvert ou aurait pu l'être en prêtant l'attention commandée par les circonstances ou, dans les autres cas, dès sa publication au pilier public de la Commune (art. 172 à 181 LEDP¹).

Prénom et nom

Tina Fattet

Date et signature

le 22.07.2025, Tina Fattet

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

Le Président

Lionel Moyard



La secrétaire

Céline Morier

¹ Loi sur l'exercice des droits politiques du 5 octobre 2021 (LEDP) (BLV 160.01)